

Seul le prononcé fait foi

Discours de Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne

Présentation de l'activité des services de l'Etat dans le département

Le 1^{er} juillet 2019

Monsieur le président,

Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,

Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, je souhaite vous remercier de votre accueil, Monsieur le président. La présentation du rapport d'activité des services de l'Etat devant votre assemblée devient une tradition en Seine-et-Marne, depuis que mon prédécesseur l'a relancée il y a 3 ans.

Les échanges que nous avons pu avoir avec nos concitoyens à l'occasion du Grand Débat national en début d'année nous ont montré l'importance de faire preuve de pédagogie dans la présentation de notre action, tout en ne cachant rien des difficultés que les élus comme l'Etat doivent relever conjointement.

Je souhaite donc axer mon intervention d'aujourd'hui autour de quatre grands thèmes qui tiennent particulièrement à coeur à nos concitoyens, et dont je sais qu'ils retiennent votre attention. Il s'agit de :

- 1) **La présence renforcée des services au public ;**
- 2) **La sécurité et la protection des personnes ;**
- 3) **La coopération entre l'Etat et les collectivités**, plus que jamais nécessaire dans plusieurs domaines ;
- 4) Enfin, l'activité économique et **les projets structurants** du territoire.

*

I / La présence des services au public

Cette exigence de nos concitoyens est apparue avec force pendant le Grand Débat national. Certains habitants de Seine-et-Marne, particulièrement en zone rurale, ont pu parfois ressentir une forme d'abandon lorsque des services publics fermaient ou étaient recentralisés, les privant des points de contact habituels pour effectuer leurs démarches. Cette demande a été entendue au plus haut niveau de l'Etat, et les initiatives annoncées par le Président de la République et par le Premier ministre visent à y répondre très directement.

a. L'installation progressive des Maisons France Service illustre parfaitement la volonté du gouvernement de réinstaller les services publics au coeur des territoires. Ce projet reprend le principe des Maisons de Services au Public, que vous connaissez : proposer un "panier de services" de proximité, dans un guichet polyvalent. Ce "panier de services" sera élargi par rapport aux MSAP et devra impliquer au minimum 11 opérateurs, notamment la Caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi et La Poste. Nous dépasserons ainsi les frontières entre les administrations, pour offrir à nos concitoyens au plus près de chez eux une gamme étendue de services réunis en un seul lieu. La Seine-et-Marne dispose de 23 MSAP actuellement. Des parties du territoire ne sont cependant pas couvertes : je pense au centre et à l'est du département. Nous devons travailler ensemble pour définir les zones qui devront être choisies en priorité dès que seront précisées les modalités du nouveau dispositif.

b. C'est la raison pour laquelle, dans ce contexte, il vous faut finaliser l'adoption du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASaP), qui a été élaboré en collaboration avec vous. Il est le socle de cette réponse de proximité. Il nous appartiendra de veiller à la cohérence du SDAASaP avec l'implantation des Maisons France Service.

c. C'est dans ce registre que s'inscrit également le projet de refonte du réseau de proximité des Finances publiques. Il s'agit d'augmenter le nombre de points de contacts pour le public en Seine-et-Marne. Cette refonte vise à tirer parti des évolutions des attentes des usagers, comme l'ouverture de nouvelles plages horaires ou la dématérialisation, pour organiser différemment les services : d'un côté concentrer et spécialiser certaines tâches non en contact avec la population pour gagner en efficacité ; et de l'autre côté apporter une offre de service élargie en augmentant les sites où un accueil de proximité sera assuré. Les bénéfices de cette réforme seront très visibles dans notre département : telle qu'elle est envisagée actuellement, elle se traduira par une présence des Finances publiques dans 36 communes, soit 17 de plus qu'aujourd'hui, soit une augmentation de 30% : nous visons l'objectif que chaque usager ait un point d'accueil situé à moins de 30 minutes en voiture de son domicile. Pour ce faire, la Direction des Finances publiques s'appuiera sur les futures Maisons France Service, comme elle l'a déjà fait dans certaines MSAP.

Les collectivités territoriales seront également mieux accompagnées : la réforme envisagée prévoit que chacune des 22 intercommunalités dispose d'un cadre des Finances publiques dédié au conseil des décideurs locaux.

Cette restructuration se fera en concertation avec l'ensemble des parties prenantes (élus, syndicats, agents) : le ministre l'a annoncé. Cette période de concertation a déjà débuté avec le Conseil départemental. Elle se poursuivra avec les élus locaux et le Directeur départemental des finances publiques est à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

d. La lutte contre la désertification médicale, qui concerne particulièrement la Seine-et-Marne, est un autre chantier prioritaire. Pour cela, nous allons pouvoir nous saisir de nouveaux leviers d'action, qui ont été créés récemment. Je pense aux Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), prévues par le projet de loi Ma Santé 2022, qui permettent aux professionnels de santé de mieux se coordonner afin de se dégager du "temps patient". Les modalités d'organisation des CPTS ont fait l'objet d'un accord entre les représentants des médecins au niveau national et l'assurance-maladie le 20 juin dernier ; leur déclinaison territoriale est désormais possible. Les CPTS ont vocation à couvrir entre 20.000 et 175.000 habitants.

Pour ce faire, l'ARS et l'Assurance Maladie vont entamer des discussions avec des regroupements d'EPCI selon des périmètres à définir. Une première réunion a eu lieu avec le Pays de Fontainebleau, Moret sur Loing et la CC de Nemours. Le Provinois l'a prévu dans son contrat local de santé.

S'ensuivront, dès la rentrée, les autres réunions pour couvrir l'ensemble du département qui est éligible à ce dispositif.

La création des assistants médicaux est un autre outil pertinent : il permet de confier des actes simples mais chronophages (prise de tension, habillage, saisie du dossier administratif) à une personne formée spécialement, afin de dégager au médecin du temps médical.

Ces deux dispositifs bénéficient du financement de l'Assurance maladie et de l'accompagnement de l'Etat. L'ARS et l'assurance-maladie engageront dès le mois de septembre des échanges larges dans les territoires associant l'ensemble des professionnels de santé libéraux, les élus territoriaux et les acteurs de santé intéressés.

- Afin d'améliorer le taux de décroché du centre 15 et de lutter contre l'augmentation inexorable du secours à personne pour le SDIS, j'ai initié une concertation avec l'Agence Régionale de Santé, le SDIS et le SAMU. Elle devra aboutir à des résultats concrets en termes de taux de réponse et de prise en charge des soins non programmés.

- Autre sujet qui préoccupe les élus : la difficulté d'établir des certificats de décès du fait de l'absence de médecins. Pour y pallier, nous allons lancer une expérimentation. Une liste de médecins volontaires, même retraités, identifiés par l'Ordre des médecins, sera mise en place une partie des week-ends pour réaliser, sur demande des élus ou des forces de l'ordre les certificats rapidement. Cela réduira les périodes d'attente douloureuses pour les familles et permettra aux services de se consacrer à d'autres tâches.

- Enfin, nous allons engagé avec l'ARS plusieurs projets visant à développer l'e-santé, avec par exemple la téléconsultation. Vous pouvez croire en mon engagement fort sur tous ces sujets de santé.

II / J'en viens à présent à la sécurité, qui mobilise en permanence les services de l'Etat dans le département.

a. En matière de délinquance, nous constatons une baisse de certaines infractions mais une hausse dans d'autres domaines, ce qui exige de nous une présence renforcée dans les territoires difficiles. Les atteintes aux biens, les vols dans les véhicules et les vols avec violence ont baissé significativement, et le taux d'élucidation demeure satisfaisant. Nous nous en réjouissons. En revanche, et c'est préoccupant, nous avons constaté une hausse des infractions relatives au trafic de drogue (+10,3%) et des violences sexuelles (+11,5%). Ces chiffres doivent nous alerter et nous pousser à mieux coordonner nos efforts pour combattre tout de suite ces phénomènes.

La sécurité est l'affaire de tous et nous devons y concourir ensemble dans le cadre du continuum de sécurité. C'est dans ce registre que s'inscrit le déploiement de la Sécurité du Quotidien, qui associe les élus, les polices nationale et municipale, les associations de riverains et les bailleurs, et qui permettra d'améliorer nos résultats. Les Groupements de pilotage opérationnel ont été déployés sur toute la zone police et chaque élu a un correspondant en zone gendarmerie.

Cela vaut aussi pour la lutte contre la radicalisation, pour laquelle le gouvernement a réaffirmé en décembre le rôle essentiel des maires. Nous avons établi des partenariats étroits avec certaines communes plus concernées que d'autres mais nous devons tous nous sentir concernés car notre département n'est pas épargné par ce fléau.

La réorganisation des services pour plus de proximité concerne aussi les forces de sécurité : la Direction départementale de la Sécurité Publique a lancé un projet d'évolution de son organisation afin de rapprocher ses effectifs au plus près des besoins de sécurité, c'est-à-dire du terrain, dans le souci d'améliorer la qualité de service. Une concertation est en cours avec les maires et élus : j'ai tenu ces jours-ci 2 réunions de présentation et d'explication des changements envisagés afin de dissiper tout malentendu.

b. Je sollicite également votre coopération en matière de sécurité routière.

Le bilan de 2018 en Seine-et-Marne fait apparaître une hausse de 12% des accidents, malgré la mobilisation continue des forces de l'ordre. Le nombre de tués a diminué de 11%, mais les blessés ont augmenté de 5%. Cela nous invite à ne pas relâcher nos efforts de contrôle mais aussi de prévention : en effet, la grande majorité des accidents est causée par la vitesse excessive ou inadaptée et la consommation d'alcool. Avec votre soutien sur le terrain, nous comptons donc augmenter le nombre d'actions de prévention, comme par

exemple les formations dans les établissements scolaires, les opérations "reprise de guidon" auprès des motards ou les sessions d'alternative à la sanction.

Quant à la limitation de la vitesse sur les axes secondaires, passée de 90 à 80 km/h en 2018, nous constatons qu'elle a eu des effets réels sur le nombre de tués en 2018. Je pense donc qu'il faudra étudier prudemment la possibilité de revenir sur cette mesure, qui vous sera ouverte par la loi d'Orientation des mobilités. Avec les services de l'Etat, nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous sur ce sujet, notamment pour le choix des axes routiers car je sais qu'une réflexion a été engagée en ce sens par vos services. Il nous faudra faire preuve de prudence dans l'interprétation des chiffres pour déterminer l'accidentologie du réseau routier départemental. N'oublions pas que la détérioration d'une partie très importante des radars depuis plusieurs mois n'a pas permis de contrôles et suscité un sentiment d'impunité vis-à-vis des limitations de vitesse.

III / Je voudrais maintenant faire un point sur les dossiers communs à l'Etat et aux collectivités, dont certains appellent une mobilisation de notre part

a. La refonte des syndicats territoriaux est pour moi un sujet majeur, notamment s'agissant des compétences en matière d'eau, d'assainissement ainsi que GEMAPI. Je connais votre implication sur ces dossiers au travers notamment du plan départemental de l'eau. Je me félicite de la création de l'EPAGE du Loing et du travail en cours sur l'Yerre et le Grand Morin. Il en est de même pour les syndicats d'eau et d'assainissement, où un travail a été fait avec succès. A ce titre, je tiens à souligner la création exemplaire du grand syndicat né de la fusion entre celui du Provinois et celui du Nord Est.

b. Au sujet des gens du voyage, qui reste un dossier sensible, je note plusieurs avancées mais nous devons continuer d'y travailler. Tout d'abord, je me réjouis de la création du GIP "Accueil des gens du voyage", en grande partie grâce au président de l'Union des maires du 77 dont je salue ici le volontarisme. L'Etat a encouragé ce projet car il permettra de mieux gérer le calendrier des passages et de coordonner les capacités d'accueil des intercommunalités. 12 EPCI sur 22 ont adhéré à ce GIP : je sollicite votre soutien pour convaincre les 10 restantes. Cet instrument ne donnera sa pleine mesure que s'il peut coordonner l'ensemble des capacités d'accueil du territoire.

Par ailleurs, les travaux de révision du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des GDV ont débuté au mois de juin. Le prochain schéma 2020-2026 devra comporter le schéma actuel et prendre en compte de nouvelles problématiques telles que le logement adapté. Nous devons donc terminer la construction des aires de grand passage (il en manque encore 4 sur 7) ; et prévoir des aires d'habitat adapté, qui cibleront les secteurs traditionnels d'implantation des gens du voyage.

c. Il reste plusieurs dossiers sur lesquels l'Etat et le département doivent avancer conjointement, et je sais que vous avez entamé des travaux à leur sujet.

- Je pense au Plan Départemental pour l'Amélioration du Logement et de l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) que nous devons renouveler. L'actuel ayant été prorogé jusqu'au 31/12/2020, cela nous donnera le temps d'élaborer conjointement le suivant. Ce plan est important pour lutter contre l'habitat indigne, et aidera à l'intégration des populations fragiles

Enfin, je me félicite de la signature du Plan pauvreté et du travail accompli par nos services pour améliorer la réponse territoriale à la lutte contre la pauvreté.

IV / Je conclurai mon intervention sur l'aide aux entreprises et les grands projets qui concernent notre département et en font un territoire d'avenir

a. Concernant les entreprises, je tiens à vous assurer de notre totale mobilisation pour accompagner celles qui souhaitent s'implanter ou se développer, et assister celles qui connaissent des difficultés.

Nous ne pouvons que nous réjouir que la Seine-et-Marne attire des investisseurs d'envergure internationale, qui enrichissent le tissu économique local. C'est pourquoi les services de l'Etat ont accompagné et facilité l'implantation de plusieurs entreprises dans le département avec pour corrolaire la création d'emplois : je pense par exemple à l'atelier de maroquinerie d'Hermès, à Montereau, et à Iris Ohyama, leader mondial japonais de la plasturgie, qui s'est établi à Lieusaint ainsi qu'au centre de formation international de Deloitte à Chessy .

Mais le rôle de l'Etat est surtout d'aider les entreprises en difficulté. Plusieurs sites connaissent des cessations d'activité, qui vont déboucher sur du chômage pour de nombreux salariés. Nous les assistons donc du mieux que nous pouvons, soit en activant des dispositifs spécifiques : plan grands licenciements pour Arjo Wiggins, chômage partiel et accompagnement des repreneurs (je pense à la Société fromagère de la Brie). Plus que jamais, l'Etat se bat pour préserver l'industrie en Seine-et-Marne. A mes yeux, chaque emploi compte et vous pouvez compter sur ma mobilisation pour en préserver le plus possible.

b. Il en va de même pour l'agriculture. Cette activité majeure en Seine-et-Marne mobilise pleinement les directions des territoires et de protection des populations, qui ont oeuvré ces dernier mois pour accompagner les exploitants face aux aléas climatiques et aux difficultés économiques.

A la suite des épisodes d'inondations et de sécheresse de 2018, nous avons ainsi fait en sorte que les dispositifs d'indemnisation soient mis en oeuvre le plus rapidement possible. Nous avons également demandé au ministère de l'agriculture que les parcelles sinistrées demeurent éligibles aux aides de la PAC.

Dans cet espace à la fois urbain et rural que constitue la Seine-et-Marne, je suis également attachée à préserver la cohabitation entre les agriculteurs et le reste de la population, mise à mal l'an passé par plusieurs incivilités à l'endroit des exploitants. C'est pourquoi j'ai tenu à signer à vos côtés la Charte de bon voisinage proposée par la FDSEA.

c. Enfin, nous suivons de près le développement des grands projets qui marqueront le développement du territoire dans les années qui viennent.

Il en est ainsi de l'extension du parc Disneyland et de la construction du Terminal 4 de Roissy qui ont fait l'objet de concertations sous l'égide de la Commission Nationale du débat public.

Le lancement du casier pilote de la Bassée pour prévenir les inondations conjugué au projet de mise à grand gabarit de la Seine, que le gouvernement a inscrit dans la loi d'orientation des mobilités et dont le chantier devrait commencer à l'horizon de 10 ans sont des équipements majeurs pour le sud du département

Ces projets auront également des retombées positives sur le département en termes d'emploi. Nombre de nos jeunes pourront être embauchés sur ces chantiers, et plus tard travailler dans ces structures. Toutefois cela n'arrivera pas si nous n'anticipons pas dès aujourd'hui leur formation et leur mobilité. Pour qu'ils puissent avoir des métiers qui correspondent aux besoins de ces zones, et des moyens de transport qui leur permettent de les rejoindre : pour ce faire nous devons lancer une réflexion d'ampleur avec vous, mais également avec la région, Pôle emploi, les Missions locales et les associations. Il s'agit de mettre les actifs "à portée d'emploi". Ce sera le principal défi des années à venir.

*

Monsieur le président,

Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,

Mesdames, Messieurs,

En ces temps de défiance vis-à-vis de l'action publique, nos concitoyens attendent de nous que nous coopérons en bonne intelligence pour le développement de leur territoire : je sais pouvoir compter sur votre détermination en ce sens, comme vous pouvez compter sur la mienne.

Je vous remercie pour votre attention et me tiens prête, avec les chefs de service qui sont présents ce jour, à répondre à vos questions.